

Réunion 2023-2024-01

Date : le mardi 10 octobre 2023

Heure : À 19 h

Endroit : À l'école (salon du personnel)

Personnes présentes :

Mesdames Catherine Bégin, Marie-Ève Côté, Christine Pinard, Nathalie Duchesne, Marie-Hélène Roy, Nancy Flamand, Valérie Demers, Nadine Vézina, Geneviève Fortin-Boudreault. Messieurs Sylvain Bilodeau et Rainaldo Bertolini.

Procès-verbal

1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Mme Bégin salue les membres, les remercie de leur présence et de leur implication. Mme Bégin invite les membres à se présenter aux autres membres. Un carton d'identification est remis afin que les gens puissent retenir plus rapidement le nom de chacun. Madame Fortin-Boudreault qui était membre substitut siègera officiellement sur le CE car un parent qui en était à sa 2^e année sur le CE a donné sa démission.

Mme Bégin confirme que nous avons quorum et ouvre l'assemblée en attendant l'élection du parent qui occupera la présidence cette année.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Bégin fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent faire des ajouts à celui-ci. Elle propose de faire l'élection à la présidence avant de poursuivre les points à l'ordre du jour.

On propose l'ajout d'un point soit :

8.1 O.P.P. pour le verdissement de la cour

Mme Marie-Ève Côté propose l'adoption de l'ordre du jour et le déplacement du point 6.1. en début de rencontre afin de procéder immédiatement à l'élection à la présidence.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/08

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023

Les membres ont reçu le procès-verbal de la dernière rencontre. La présidence vérifie la conformité du contenu auprès des membres présents à la rencontre du 6 juin dernier.

6.2 Enlever le « a » de trop dans l'énoncé.

Mme Nadine Vézina propose l'adoption du procès-verbal avec la modification apportée.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/09

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUIN 2023

- Clientèle maternelle 5 ans : nous avons dû fermer une classe de maternelle 5 ans en août. Afin de garder tous nos élèves, la maternelle 4 ans a été convertie en classe multiâge. Comme le préscolaire est un programme cycle et qu'il n'y a pas de seuil de réussite. L'enseignante s'ajuste au niveau du développement des élèves dans les choix de ses activités et des interventions. Cela n'a donc pas d'incidence majeure. Ce groupe est formé d'élèves ayant eu 5 ans en août et septembre et les élèves de 4 ans au 30 septembre.
- Frais de garde : hausse de 0,05\$ pour les plages en cours de journée. Maintien du montant antérieur pour les journées pédagogiques.
- Le programme d'activités du service de garde sera déposé pour la prochaine rencontre.
- Directive du ministre sur l'utilisation des cellulaires et campagne de promotion des collations à l'école sont en vigueur. Les cellulaires et appareils numériques sont déjà interdits dans nos règles de vie. Le choix des collations est plus souple et les parents en ont été avisés en début d'année. Nous devons revoir les règles de conduite à l'école.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public

6. POINTS DE DÉCISION

6.1 Élection à la présidence du conseil d'établissement

Nous devons annuellement élire un parent pour assurer la présidence au conseil d'établissement. Cette personne est chargée de la préparation et l'animation des rencontres (en collaboration avec la direction). Elle représente le conseil à l'extérieur de celui-ci et peut voter une deuxième fois lors d'un vote à égalité. La présidence qui utiliserait ce vote prépondérant doit voter pour le bien du CE lors de ce deuxième vote. Il peut donc être différent de son premier vote à titre de parent. Les parents peuvent se proposer à la présidence ou les membres peuvent suggérer un parent.

Madame Fortin-Boudreault propose Monsieur Sylvain Bilodeau. Ce dernier accepte sa candidature. M. Bilodeau est élu à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/10

6.2 Adoption de la régie interne du conseil d'établissement

Mme Bégin propose de maintenir la régie interne telle que déposée l'an dernier pour la prochaine année scolaire.

Monsieur Rainaldo Bertolini propose la régie interne sans modification.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/11

6.3 Adoption du calendrier des rencontres

Les dates ont été envoyées par courriel aux membres pour validation. Madame Fortin-Boudreault s'interroge sur les raisons qui ont mené à placer deux rencontres si rapprochées en novembre et décembre.

Mme Bégin explique que c'est en lien avec l'adoption du projet éducatif qui demandera possiblement plus de temps. Nous verrons à ajuster les rencontres en fonction de l'avancée des travaux sur le sujet.

- 28 novembre (à modifier au besoin)
- 5 décembre (à modifier au besoin)
- 6 février
- 26 mars
- 14 mai
- 11 juin

Mme Christine Pinard propose l'adoption du calendrier déposé.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/12

6.4 Recherche d'un membre de la communauté

Lors de l'assemblée générale, il a été mentionné de vérifier si des gens pourraient être intéressés par le conseil d'établissement. Madame Fortin-Boudreault a suggéré à Madame Marie-Lyne Benoit de la clinique ENOYA. Celle-ci nous confirmera son intérêt ou un représentant de la Maison des jeunes l'Adoasis.

Il est proposé par Valérie Demers de poursuivre sans représentant de la communauté si nous n'avons pas de réponse favorable.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/13

6.5 Évaluation du plan de lutte 22-23

Mme Vézina fait la présentation de l'évaluation du plan de lutte comme prévu à la loi. Elle répond aux questions des membres.

Il est proposé par Nathalie Duchesne d'approuver le dépôt de l'évaluation du plan de lutte déposé et d'en faire la diffusion.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/14

6.6 Plan de lutte 23-24

Le document révisé est déposé au conseil d'établissement pour approbation. Il y a quelques ajustements que Mme Vézina explique. Les commentaires sont positifs. On demande comment les parents pourraient s'investir davantage. Madame Bégin ainsi que Madame Vézina expliquent qu'elles sont encore à se questionner à ce sujet. Le « comment » et la « fréquence » restent à déterminer.

L'activité de dénonciation se passe maintenant tous les mercredis en après-midi. Une réflexion est partagée de la part de Monsieur Bilodeau. Il est préoccupé quant à l'explication des moyens au point 1 par rapport aux points 2 et 3 qui eux sont plus spécifiques. Mme Vézina mentionne qu'afin que le plan soit présenté sur une page seulement, il faut condenser les libellés.

Il est proposé par Rainaldo Bertolini d'approuver le plan de lutte 2023-2024 et d'en faire la promotion.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/15

6.7 État des travaux en cours projet éducatif

Mme Bégin rappelle ce qu'est le projet éducatif et fait un portrait de la démarche d'élaboration en cours. Il est en cours d'écriture suite à l'analyse de l'environnement interne et externe de l'établissement. Les forces

et enjeux ont été ciblés et les priorités d'action aussi. Elles sont en lien avec le PERV du CSSC déposé aussi pour voir les corrélations pertinentes.

Madame Fortin-Boudreault se questionne sur la valeur « épanouissement ». Elle aimerait qu'il y ait une meilleure définition pour exprimer ce qui est véhiculé à travers cette valeur. Elle enverra une proposition de définition pour soutenir sa réflexion. Cette dernière sera discutée avec le comité du projet éducatif. Nous y reviendrons lors de la prochaine rencontre.

Monsieur Bilodeau demande s'il serait préférable de mettre une moyenne des cinq dernières années pour les résultats scolaires plutôt que ceux de la dernière année seulement. Il semble que les données ne soient pas suffisamment représentatives. Il est plus utile de travailler sur les tendances sur plus d'une année. Les membres expriment des réserves à l'effet d'avoir trop de chiffres qui ne parleraient pas suffisamment à une majorité de parents. Il est souligné aussi d'uniformiser la posture d'écriture « école et nous ». Les valeurs du service de garde pourraient être arrimées à celles de l'école, ne pas trop en avoir.

Mme Flamand propose d'adopter les travaux réalisés jusqu'à maintenant et de poursuivre le travail avec les trois thèmes ciblés.

Thème 1 : La réussite de tous nos élèves
Thème 2 : La grande diversité des besoins actuels
Thème 3 : Le bien-être individuel et collectif

Il est proposé par Nathalie Duchesne de poursuivre les travaux avec les priorités ci-haut nommées.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/16

7. POINTS D'INFORMATION

7.1 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement @ [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec](#)

Aucune question en lien avec la formation.

7.2 Déclaration du conflit d'intérêts

Les membres sont invités à remplir le document et à le remettre signé à la direction.

7.3 Mot de présidence

Monsieur Bilodeau remercie les parents présents pour leur investissement. Il explique qu'une communication sera envoyée au CSSC concernant la difficulté à recruter des parents au comité de parent en raison de la longueur des rencontres en soirée.

7.4 Mot de la responsable du service de garde

Le service de garde veut relancer le défi tête rasée cette année au profit de Leucan. La date ciblée est le 17 juin prochain. Afin d'aider les participants dans leur projet, diverses activités de financement se tiendront durant l'année dont une à Noël. Tous les profits seront remis à Leucan. Le 21 janvier 2024, un groupe d'élèves retournera chanter l'hymne national aux Remparts. C'est une belle activité lucrative pour l'école ainsi que pour le service de garde.

Un petit rappel que la collecte de sang se tiendra le 24 novembre.

Madame Marie-Hélène Roy propose l'adoption des moyens de financement et de soutien à la communauté proposé par Mme Flamand.

7.5 Mot du représentant au comité de parents

Une nouveauté cette année, un parent pourrait remplacer le membre au comité de parents si ce dernier ne peut plus siéger sur le comité.

Il y a une nouvelle procédure de plainte depuis la mise en place du protecteur national de l'élève.

Lors de la première rencontre, il y a eu beaucoup de participation des parents, tous les postes ont été comblés et certains comités ont été élargis.

7.6 Mot de la direction

L'année scolaire est bien amorcée. Les éléments de partage ont été nommés durant la rencontre.

8. AUTRES POINTS

8.1 O.P.P. verdissement de la cour d'école

Monsieur Bilodeau aimerait former un comité afin d'établir un projet pour le verdissement de la cour d'école. Un suivi sera fait suite aux rencontres avec les URBAINCULTEURS et VIREO.

9. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le 28 novembre 2023 à 19 h est le moment prévu pour la prochaine rencontre.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/17

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nancy Flamand propose la levée de l'assemblée.

Approuvé à l'unanimité

CE: -23-24/18

La levée de l'assemblée se fait à 21 h 05

Nancy Flamand, secrétaire